

Dans son cursus, l'AREPS propose trois modules spécifiques :

- formation à la relaxation et à la relation soignant-soigné
- formation de thérapeute en relaxation psychanalytique méthode Sapir
- formation d'animateur de groupe de relaxation psychanalytique méthode Sapir

MODULE 1 (50 heures)

Formation à la relation soignant-soigné

Groupe de base : Relaxation Psychanalytique en groupe, méthode Sapir

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à tous les soignants, c'est-à-dire à tout professionnel de la santé, de l'éducation ou de la relation d'aide en milieu de soin (médecins, infirmiers, psychologues, psychomotriciens...)

OBJECTIFS

Cette formation à la relaxation et à la relation soignant-soigné va permettre :

- d'améliorer la qualité de l'accueil des patients en prenant conscience de l'engagement de son propre corps dans la relation à l'autre et au corps de l'autre.
- d'affiner son identité de soignant en prenant en compte ses propres capacités comme ses limites au sein de son équipe professionnelle.
- d'améliorer sa capacité de travail en groupe.
- de s'ouvrir à un parcours qui peut mener à une pratique de la relaxation avec les patients (en groupe ou en individuel).

MÉTHODE

La relaxation psychanalytique méthode Sapir, à travers les inductions verbales et le toucher, propose une mise à l'écoute du corps suivie d'un temps de parole qui permet les associations et l'élaboration de l'expérience vécue. Ce travail se déroule au sein d'un petit groupe de 8 à 10 soignants engagés dans une recherche d'acquisition, d'élaboration et de perfectionnement de leur compétence en vue d'un meilleur accompagnement des patients.

MODALITÉS

La formation débute par un entretien préliminaire avec un membre formateur de l'AREPS qui sera le référent de la formation pour le participant. Il reçoit le candidat pour définir la nature et le contexte de sa demande.

Deux formateurs animateurs et un observateur, psychanalystes et praticiens titulaires de la relaxation Sapir conduisent la formation.

La formation se déroule sur 11 sessions, soit 33 séances. Une participation régulière est exigée qui témoigne de l'implication personnelle de chaque soignant.

Chaque session de formation comprend un temps de vécu de relaxation porté par l'induction verbale et le toucher des formateurs. Il se poursuit par un temps de parole ouvert aux associations qui souligne les processus relationnels et interpersonnels à l'œuvre où interviennent conjointement la médiation corporelle et le travail de groupe.

Une journée « Perspectives » a lieu trois mois après la dernière séance du groupe :

- matinée avec les animateurs du groupe : repérage dans « l'après coup » des effets, pour chacun, de l'expérience de relaxation sur un plan personnel et professionnel,

- après-midi avec le responsable de la formation et des membres de l'AREPS : réflexion sur la suite éventuelle de la formation ; propositions institutionnelles et présentation du deuxième module.

À la fin de l'expérience, rencontre avec le référent qui permet à la fois, d'évaluer avec lui les bénéfices de la formation sur sa pratique et de valider une éventuelle demande de poursuite du cursus au sein de l'AREPS. Cet entretien est obligatoire pour l'inscription à la formation de thérapeute en relaxation psychanalytique Sapir.

DATES, HORAIRES, LIEU, TARIFS

Le prochain groupe débutera le 12 octobre 2018 et sera animé par Agnès Lauras-Petit et Claude Broclain et Florence Pistre, observatrice. Il se tiendra un week-end par mois avec trois séances d'une heure quinze chacune, une le vendredi de 20h30 à 22h00 et deux le samedi de 9h30 à 13h.

Dates:

2018 : 12-13 octobre, 9-10 novembre, 14-15 décembre

2019 : 11-12 janvier, 8-9 mars, 10-11 mai, 14-15 juin, 13-14 septembre, 11-12 octobre, 15-16 novembre, 13-14 décembre

Lieu: MAS, 10 rue des Terres au Curé, 75013 Paris

Journée Perspectives : samedi 28 mars 2020

Tarifs du module 1 :

Personnel : 2250 €

Institutions : 3375 €

(réglable en 3 fois)

Adhésion obligatoire à l'AREPS, payée par le participant : 50 €